

Avis de constitution

SOCIETE « VISION PRO LEARNING »

Siège ABIDJAN YOPOUGON, QUARTIER SABLE  
ANCIENNE ROUTE D'ADJAME NON LOIN DU SIÈGE DE  
SNEPPCI,, Lot 103, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION PRO LEARNING »

Objet :

- Formation
- Conseil
- Etudes
- Diverses prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON, QUARTIER SABLE  
ANCIENNE ROUTE D'ADJAME NON LOIN DU SIÈGE DE  
SNEPPCI,, Lot 103, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme DANHO VANESSA MARIE – SUZANNE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00991 du 01/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05999/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

